

Publié le 13/06/2022 à 16:25



INSTRUCTEUR URBANISTE H/F

COMMUNE DE COUBLEVIE

Référence de l'offre : MDE-220613-1237

DESCRIPTION DU POSTE :

La commune de Coublevie (Isère) recrute un Instructeur (trice) urbaniste. Emploi de titulaire ou à défaut contractuel, sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, techniciens territoriaux ou adjoints administratifs territoriaux.

La commune de Coublevie est une commune du Pays Voironnais de 7km² et avec une population de 5400 habitants. Elle est située sur un amphithéâtre adossé au Grand Ratz. Deux tiers de la commune sont inclus dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse. Elle est située à 25km de Grenoble.

La commune de Coublevie connaît depuis plusieurs années une croissance démographique importante (+20% sur 2007-2017), effet conjugué de ses efforts sur les logements sociaux (objectif SRU) et la loi ALUR, qui a encouragé la micro-parcellisation des terrains. Commune attractive pour les jeunes familles grâce sa proximité des transports en commun (TransIsère et TER notamment) et son cadre de vie de qualité, pôle d'appui de Voiron, la commune va continuer à grandir. Les enjeux pour l'équipe municipale sont aujourd'hui

- de limiter les constructions hors programmation sociale, afin d'assurer une croissance à un rythme maîtrisé.
- de rattraper le retard important sur les infrastructures publiques (capacité scolaire, mobilités, autres services).

Ces enjeux représentent un défi pour l'équipe municipale nouvellement installée et entièrement renouvelée.

Les élus travaillent à un projet global et cohérent qui puisse permettre un développement serein de Coublevie dans une perspective de développement durable pour tous les Coubleviteins, axant les politiques publiques sur la cohésion sociale, le développement de nouveaux services, les mobilités douces, la diversification de l'offre de logement et la préservation et la mise en valeur du patrimoine et du paysage, qui restent les facteurs d'attractivité importants de la commune. L'équipe souhaite repenser l'aménagement de la commune autour de 2 centralités : un cœur de village, aujourd'hui peu lisible et fédérateur, et la route de Grenoble, centralité intercommunale.

1/3



MISSIONS

1/ Instruction des autorisations d'urbanisme

Conseiller et informer les pétitionnaires et dépositaires lors de permanences en mairie

Accueil physique et téléphonique du public pour les questions relatives à l'urbanisme et au suivi des dossiers

Participer aux réunions d'équipe et aux commissions instruction avec les élus référents

Instruire les demandes d'autorisation (PC, PA, DP, CU, AT ERP) au titre du code de l'urbanisme et du Plan Local d'urbanisme en vigueur

Lancer les consultations et synthétiser les avis des experts

Rédiger les courriers, les rapports d'instruction ADS circonstanciés, les décisions administratives,

Assurer le suivi des DOC et des DAACT ;

Procéder à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements ;

2/ Missions connexes à l'instruction des autorisations d'urbanisme

Gérer les réclamations et les contentieux

Suivre les infractions

Mettre en place des tableaux de bord et de suivi d'activités (ex : transmission des données statistiques aux services de l'État, tableaux internes...)

Établir une veille juridique sur les domaines d'intervention du service

Élaborer et mettre à jour des documents de communication (brèves...) de façon ponctuelle

Gérer le classement et l'archivage des documents

3/ Soutien aux missions d'aménagement du service urbanisme

Contribuer à la révision du Plan Local d'Urbanisme

Contribuer à l'étude urbaine du cœur de village : conseil règlementaire lié aux projets communaux

Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des projets d'aménagement : mobilités douces, cœur de village, route de Grenoble.

COMPÉTENCES & QUALIFICATIONS REQUISES

Connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement,

Connaissance du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation, du code de l'environnement, du code civil

Maîtrise de l'outil informatique bureautique (Word, Excel, office 365),

Techniques de représentation spatiale et de lecture de plans

Capacité de travailler en équipe ; qualité relationnelle et pédagogique ;

Qualité rédactionnelle ; rigueur, sens de l'organisation et discrétion

Sens du service public

Formation supérieure (BAC+3 minimum) en urbanisme.

Expérience sur poste similaire exigée.



Conditions de travail : rémunération statutaire, IFSE et CIA, participation à la prévoyance, COS et APPV

Poste à pourvoir au 1er octobre 2022

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser sur l'adresse c.beumann@coublevie.fr, à l'attention de Madame le Maire BP 2 38500 COUBLEVIE au plus tard le 10/07/2022. Les candidatures en tant que contractuel peuvent être envoyées, le jury les étudiera.

Jury prévu semaine du 11 au 15 juillet 2022

NATURE DU CONTRAT

- Nature du contrat : CDI
- Durée :
- Temps de travail : Temps plein
- Salaire brut : selon profil
- Lieu de poste : COUBLEVIE - 38500

Avantages :

-

MODALITÉ DE CANDIDATURE :

Postulez en ligne depuis la page OFFRES D'EMPLOI du site de la Maison de l'Emploi :

>> [CLIQUEZ ICI POUR POSTULER EN LIGNE](#) <<

Besoin d'aide pour postuler ? Contactez votre conseiller au 04 76 93 17 18.

